

DEMANDE DE LICENCE 2021 / 2022



CARABINIERS DE BILLY MONTIGNY ATHLETISME

Stade Paul Guerre – Espace Céline Paczkowski
62420 Billy Montigny - Tél : 07 69 94 84 70

Demandeur :

Nom : _____ **Prénom :** _____

Date de naissance _____ **Sexe :** F M

PHOTO A COLLER

En cas de
Première licence
A l'association uniquement

Tarifs des licences 2021-2022

Année de naissance	catégorie (H/F)	Type licence		Tarif annuel (licencié 2020/2021)	Tarif annuel nouveau licencié ou non licencié en 2020/2021)	Pass sport CALL à déduire) si résident mineur dans la CALL	Pass sport national à déduire	Montant à régler après fourniture justificatifs (réservé administration)
2016-2017	Baby	découverte		50 €*	100 €	30 €	50 €	
2013 à 2015	Eveil	découverte		50 €*	110 €	30 €	50 €	
2011-2012	poussin	découverte		50 €	110 €	30 €	50 €	
2009-2010	Benjamin	compétition		60 €	120 €	30 €	50 €	
2007-2008	Minime	compétition		60 €	120 €	30 €	50 €	
2005-2006	Cadet	compétition		75 €	120 €	30 €	50 €	
2003-2004	junior	compétition		80 €	120 €	30 € sous conditions)	50 € (sous conditions)	
2002 et avant	espoir - senior - master	compétition		80 €	120 €			
2002 et avant	running	loisir		50 €	100 €			
2002 et avant	Licence Encadrement	Officiel / animateur		60 €		60 € à déduire si 5 jugements à l'année	(Gratuit après avis comité directeur)	
Année de naissance	catégorie (H/F)	Tarif annuel avec prise de licence loisir	Tarif individuel 12 séances	tarif couple 12 séances	activités proposées	marche nordique	athlé fit	running
2002 et avant	sport santé	120 €	20 €	30 €	nombre séances proposées/ semaine	3	1	1

Chèque à l'ordre de : Carabiniers Athlétisme
Règlement possible : Espèces / ANCV / Pay asso / Actobi / CAF / ..
Le règlement s'effectue après validation du comité directeur.

Validation comité directeur

Validé / non validé

Signature du responsable CBM

FORMULAIRE DE NOUVELLE ADHESION

S/L C BILLY MONTIGNY

Remplir en Lettres Capitales et cocher les cases



Licence N° : _____

NOM : _____ **Prénom :** _____

Sexe : F M **Date de naissance :** ____/____/____ (jj/mm/aaaa)

Nationalité : _____

(L'Athlète de nationalité étrangère ayant réalisé une performance de niveau équivalent ou supérieur à IB dans les 12 derniers mois doit obligatoirement le signaler afin que la FFA puisse formuler une demande d'autorisation auprès de la fédération du pays d'origine)

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ **Ville :** _____

Adresse Email (obligatoire) : _____

N° de téléphone (portable) : _____ **N° de téléphone (fixe) :** _____

Type de Licence choisie : Licence Athlé Compétition Licence Athlé Santé Licence Athlé Running

Licence Athlé Découverte Licence Athlé Entreprise Licence Athlé Encadrement

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé Running le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

- Pour la Licence Athlé Santé et Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement), le soussigné certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

- Dans le cadre d'un renouvellement de Licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs / autorisation hospitalisation :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné, _____, en ma qualité de _____ (père, mère, représentant légal) de l'enfant _____

autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

En ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- **aux Clubs :** une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,28 euro TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).

- **aux Licenciés :** une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,81 euro TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée

ou

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : ci@athle.fr

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)

Date et signature du Licencié :

(des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)

Autorisation parentale pour les athlètes mineurs

Je soussigné(e) _____

autorise _____

- Mon enfant à pratiquer l'athlétisme au CBM Athlétisme, à l'entraînement et en compétition.
- A l'encadrement du club de prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.
- L'encadrement à laisser mon enfant à repartir seul de l'entraînement.

Signature (des parents pour les mineurs) :

Pièces à joindre obligatoirement

- Pièce d'identité pour les nouveaux licenciés (obligatoire)
- Passe sanitaire ou engagement à fourniture du passe sanitaire

Certificat médical

Reportez vous aux pièces à télécharger selon votre catégorie dans le dossier demande de licence

LICENCE DEMATERIALISEE Depuis la saison administrative 2013-14, la FFA procède à l'édition dématérialisée de la Licence. Chaque licencié reçoit désormais sa Licence par voie électronique. C'est pourquoi il est obligatoire que l'ensemble des personnes souhaitant souscrire une Licence fournisse une adresse courriel, personnelle, fiable.

Il est recommandé aux adhérents de copier et enregistrer / imprimer immédiatement leur licence afin d'être en capacité de la fournir pour des inscriptions sur des épreuves et de la présenter lors de compétitions.

Le Pass'Sport :

Pour la saison à venir il convient pour chaque adhérent de moins de 18 ans de :

- se connecter sur le site internet de la CALL
- de renseigner le formulaire et accepter le règlement
- d'imprimer le pass'sport
- de le remettre au club lors de l'inscription

Sans ces démarches la licence sera proposée au prix fort.

Aide aux familles

1 ^{ère} licence (la plus chère)	2 ^{ème} licence	3 ^{ème} licence	Licences supplémentaires
Prix fort (comprenant éventuellement la réduction CALL)	Réduction de 10 €	Réduction de 15 €	15 € par licence au delà de 2

Possibilité de régler en plusieurs fois – voir trésorier